



Projet E-CHO Lacq / e-bio-kérosène / observations du CADE ***Réunion publique Bayonne 3 février 2025***

1- Consommation électricité : la démesure nucléaire.

Pour produire du e-bio-kérosène, il faut commencer par produire de l'hydrogène, avec de l'électricité nucléaire.

L'électrolyseur (usine HyLacq du projet), qui le produirait, nécessiterait une puissance de 520 MW soit 20% de la puissance de la centrale nucléaire de Golfech. Sa consommation serait équivalente à celle l'ensemble de la consommation annuelle du département. Tout ceci, pour produire seulement 1,3% de la consommation annuelle en kérosène de l'aviation en France.

Sur une année, ces 520 MW (puissance calorifique: 16×10^9 mégajoules) permettront de produire du e-bio-kérosène, du bio-naphta et du e-méthanol d'une puissance calorifique globale de $8,7 \times 10^9$ mégajoules. Donc le projet E-CHO consommerait 1,8 fois plus d'énergie qu'il ne produirait. Et ceci sans compter l'énergie nécessaire au fonctionnement du reste de l'ensemble industriel.

2- Un pari industriel risqué : l'électrolyseur géant

L'électrolyseur à construire sera 2 fois plus grand que le plus important installé en Chine (qui connaît des difficultés de fonctionnement).

Il constitue un pari industriel risqué, car l'hydrogène est un gaz corrosif et très inflammable. L'électrolyseur serait installé à une centaine de mètres des habitations, d'une route départementale très fréquentée et d'installations industrielles sensibles. Il y aurait aussi des pipelines pour transporter l'hydrogène et des unités de stockage, avec un risque de fuite important (n'oublions pas que l'hydrogène contribue à l'effet de serre en retardant la dégradation du méthane).

3- La biomasse : toutes les forêts de la région seront impactées

Après plus d'un an de concertation, le porteur du projet n'a toujours pas précisé où, comment et avec quelle biomasse il s'approvisionnerait.

Pour la biomasse forestière, le dossier mis en concertation affiche des besoins, mais ne précise pas combien d'ha de forêts vont être impactés. Le dire d'experts du cabinet Solagro, mandaté par la CNDP, a mis en lumière les faiblesses méthodologiques de cet approvisionnement, soulignant en particulier qu'il ne tenait pas compte de l'impact du réchauffement climatique sur les forêts de la région, ni les conflits d'usages.

Le CADE a fait des calculs pour suppléer à ce manque d'informations. En prenant les chiffres affichés par Elyse, en m³ de biomasse forestière nécessaire, et en les traduisant en équivalent ha (en prenant les chiffres de stock de bois par ha donnés par l'IGN et ceux retenus par Elyse). En 2033, c'est l'équivalent de 14 000 ha qui auront disparu, si le projet se réalise en l'état. Si les entreprises de sylviculture avec lesquelles Elyse travaillera ne pratiquent pas de coupes rases systématiques, ce sont beaucoup plus encore d'hectares qui seraient impactés.

Le projet d'Elyse affaiblirait donc très fortement le patrimoine forestier de la région et il entrerait en concurrence

avec la filière bois locale. D'autant que les possibilités de mobiliser en complément la biomasse agricole ou des déchets de bois sont très incertaines, selon le dire d'experts Solagro. Ce n'est certainement pas avec la récupération de noyaux de fruits et autres sarments de vigne (mis en avant comme ressource alternative par Elyse) que l'on va produire beaucoup de kérosène, si toutefois c'était techniquement possible. Donc il faudra mobiliser plus de biomasse forestière encore.

4- L'eau : tensions et conflits d'usages

Le complexe industriel E-CHO aura besoin de prélever 7,7 millions de m³ d'eau dans le Gave (chiffres du dossier du projet). Soit l'équivalent, selon l'Agence Adour Garonne, de la consommation annuelle d'une ville de la taille de Bayonne, 3,9 millions seront ensuite rejetés, mais à une température proche de 30° et possiblement pollués. Ce qui aura donc un impact probable sur le milieu aquatique.. En période d'étiage la situation sera critique et le réchauffement du Gave compromettrait la reproduction des saumons, déjà fragile.

Ce prélèvement correspondrait à une augmentation de 65% des besoins en eau du bassin de Lacq dans un contexte où le débit du Gave ne cesse de baisser (Elyse se basant à tort sur un débit constant depuis 2000). L'agence Adour Garonne s'en inquiète dans son cahier d'acteur. Elle a rappelé qu'un plan de réduction de 10% de la consommation des usages vient d'être arrêté pour gérer les tensions actuelles, sobriété imposée aux autres acteurs du territoire.

5- Ressource bois / changement climatique : renversement de tendance

Jusqu'à une période récente, tout le monde croyait que la ressource bois était inépuisable, qu'elle était constamment renouvelée et sous-exploitée.

Le réveil a été douloureux! En 2023, l'Académie des Sciences a tiré la sonnette d'alarme. Elle a préconisé, pour préserver le puits de carbone, de limiter les récoltes au strict minimum et aux usages essentiels. Le puits de carbone forestier de la France sur lequel l'État comptait pour absorber les excédents de CO₂, a diminué de 53% en moins de 10 ans. Selon les scientifiques et les professionnels du secteur, il sera négatif dans quelques années comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays européens.

Les nouveaux prélèvements de bois pour le projet E-CHO viendraient s'ajouter à l'augmentation des prélèvements des unités industrielles de la filière bois Nelle Aquitaine et déstabiliser le secteur.

Il y a une multiplication inquiétante de nouveaux projets industriels toujours plus ambitieux, faisant appel à la biomasse forestière. Au sein du territoire: Biochar à Garlin, usine de panneaux dans le Lot et Garonne, unité de production de carburants à Tartas dans les Landes, usine de sciages en Corrèze, dans le Tarn et dans l'Allier, usine de Pellets en Creuse, usine de bois bûches en Haute Garonne...

Or, le réchauffement climatique provoque depuis près de 10 ans un brutal renversement de tendance pour la ressource bois. L'IGN, qui effectue un suivi annuel précis avec l'inventaire forestier national, signale ce qu'il faut bien appeler un effondrement de la capacité productive des forêts. En moins de 10 ans, la mortalité des arbres a augmentée de 100% et 800 000 ha sont déjà dépérissants (en particulier dans l'est de la France, mais aussi dans le Sud-Ouest, région fortement touchée par le dérèglement climatique).

Dans ce contexte, autoriser de nouveaux usages de biomasse forestière est irresponsable. Surtout pour des usages non essentiels qui vont continuer à émettre du CO₂. La production de biocarburants va créer de fortes tensions au sein de la filière bois. Les quelques emplois créés sur le site de Lacq ne compenseront pas du tout la destruction d'emplois dans les usines traditionnelles de la filière bois et peut-être même dans le tourisme rural.

La stratégie bas carbone de la France est à revoir ainsi que les politiques publiques concernant le secteur forestier. Les coupes rases sont l'illustration de l'impasse actuelle. Tous les experts et professionnels s'accordent pour dire que le défrichement radical des parcelles, détruit non seulement le stock de carbone forestier, la biodiversité et les paysages mais aussi la capacité de séquestration de CO₂ par les forêts. Pourtant, ces coupes rases se multiplient de façon inquiétante et visible partout sur notre territoire pour approvisionner les nouvelles unités industrielles.

6- Le Bilan carbone du projet: toujours un silence pesant.

Après plus d'un an de concertation, Elyse Energy est toujours dans le flou sur le bilan carbone de son projet, alors que la décarbonation est la raison d'être affichée de celui-ci.

Dans le dossier de concertation, en se référant simplement aux directives européennes, les deux pages de généralités affirmaient que la production d'é-bio-kérosène permettrait d'engager la décarbonation de l'aviation. Le débat qui s'est engagé exige que le bilan carbone du projet précise concrètement le bilan carbone de la biomasse mobilisée. A ce jour celui ci apparaît très incertain. Mais aussi il faut prendre en compte le bilan carbone, négatif, de la récolte et du transport du bois, tout comme le bilan de la construction et du fonctionnement du nouveau complexe industriel. En particulier pour disposer de la puissance nécessaire, il faudra préciser le mix électrique du projet avec les conséquences d'un nouveau poste de transformation. Selon l'ADEME, ce mix varie entre 0,5 et 2,8 tCo2 par tonne d'hydrogène produit par électrolyse.

C'est ce bilan carbone global, supposé positif, qui justifie l'attribution des subventions publiques et des crédits carbone. Si au final le bilan carbone du projet s'avérait négatif, on remplacerait du carburant émettant du CO2 par un autre carburant émettant encore plus de CO2. On aura dépensé des milliards d'€ pour rien.

Le projet E-CHO est donc un projet économiquement très fragile. Les investisseurs accepteront ils de prendre un tel risque? Les créations d'emplois promis aux élus ne seraient elles qu'un mirage?

7- La forêt vivante matrice de la vie: une multifonctionnalité menacée

L'industrialisation de la forêt est en marche. La vision à court terme des politiques publiques et des milieux financiers, la pression économique, priment sur l'intérêt général et la préservation du bien commun à moyen et long terme.

Or, la forêt, ce n'est pas seulement des arbres et encore moins une matière première industrielle. La forêt c'est un écosystème, matrice de la vie, habitat privilégié de la biodiversité, qui rend des services environnementaux indispensables à l'humanité. C'est un patrimoine naturaliste historique et culturel.

La forêt régule le régime des eaux, les températures, du carbone et de l'oxygène, elle régénère les sols nourriciers, façonne les paysages, stimule l'esprit. Elle est essentielle pour la santé et la qualité de vie des êtres vivants, dont les humains.

8- E-CHO: un projet inutile et dangereux!

Tout ça pour ça ?

Produire une quantité négligeable de kérosène pour ce qui est, au final, une opération de « greenwashing » ?

Alors qu'il suffirait de réduire un peu l'aviation de tourisme pour éviter de prendre de tels risques pour notre région, pour sa population (y compris en termes d'emplois), et pour éviter la destruction d'un milieu forestier dont nous dépendons tous.